

Recherches sociographiques



Les questions dites " ethniques "

Louis La Borgue

Volume 25, Number 3, 1984

Immigrants

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056116ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056116ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

La Borgue, L. (1984). Les questions dites " ethniques ". *Recherches sociographiques*, 25(3), 421–439. <https://doi.org/10.7202/056116ar>

LES QUESTIONS DITES « ETHNIQUES »

En lisant une des premières études québécoises sur les groupes ethniques, *The French-English Division of Labour in the Province of Quebec*, une thèse de W.J. Roy présentée à l'Université McGill en 1935, j'ai appris ce jour-là qu'on est toujours l'« ethnique » de l'autre. Grâce à cette recherche et à d'autres qui ont suivi depuis, j'eus donc la surprise de constater que la sociologie des *ethnic studies*, selon le modèle de l'école de Chicago, percevait la réalité franco-québécoise comme une illustration parmi d'autres du phénomène typiquement nord-américain de l'agrégation ethnique. En fait, ce concept d'ethnicité, appliqué aux groupes culturels immigrés, visait autant à fonder un cadre scientifique pour comprendre les relations interculturelles d'un point de vue sociologique qu'à justifier, sur le plan idéologique, l'élimination du principe européen des « nationalités ». Principe dangereusement non intégrateur que l'Amérique du *melting-pot* cherche par-dessus tout à éviter.

Par conséquent, très tôt l'*ethnic group* est un concept qui expulse la nationalité d'origine, dans son sens le plus fort. Il le délégitimise, avec la complicité des intéressés le plus souvent, pour mieux jacobiniser — on nous pardonnera ce néologisme — la nation d'adoption. À travers ces lectures, je comprenais cette sociologie comme une démarche de rationalisation des dysfonctionnalités ethniques nord-américaines. C'était une sociologie de « gauche » qui prétendait n'avoir que des effets bénéfiques sur les groupes ethniques acceptant de plein gré une intégration foncièrement démocratique et, en définitive, une assimilation culturelle, au sein du groupe modèle, vague et précis à la fois, qu'est l'*American way of life*.

Aussi, appliquer au groupe culturel franco-québécois ce modèle de la sociologie ethnique, devenu science par excellence des minorités immigrantes en Amérique du Nord, m'apparaissait comme une méthode ayant un rapport évident avec l'étude des espèces en voie de disparition. Pour moi, étudier l'histoire ou les comportements collectifs d'un groupe ethnique sur ce continent ne pouvait pas avoir le même sens qu'une telle étude portant sur une nation historique ou même une nationalité minoritaire d'Europe. Le premier va disparaître, il doit disparaître dans la grande nation américaine (et aujourd'hui canadienne), les seconds ont pour eux la pérennité culturelle et le respect que l'on doit avoir pour les sociétés dites « historiques ». Bien sûr, ces travaux

n'étaient pas, ne sont pas des instruments d'assimilation en eux-mêmes. Mais la conscience aiguë que cette recherche portait justement la plupart du temps sur ces phénomènes d'assimilation ou, pire encore, de discrimination de type réserve indienne ou ghetto noir, provoquait chez moi un refus de cette sociologie de l'*ethnic group* appliquée à mon propre groupe national. Le rejet de ce modèle sociologique fut aussi celui de beaucoup d'autres au Québec. Il n'était pas possible, il n'est toujours pas possible d'appliquer au « Canada français » le destin sociologique des Polono-Américains, ou des Italo-Américains ou encore de leurs équivalents canadiens. Nous — puisque je n'étais pas le seul — refusions à cause de cela ce modèle américain de la sociologie appliquée pour les minorités ethniques ou nationales, mais notre comportement, fait d'indifférence et souvent de mépris vis-à-vis les autres groupes ethniques québécois, valait bien celui que tout groupe ethnique nord-américain affichait vis-à-vis les autres groupes minoritaires. Cela incluait bien sûr jusqu'à une attitude de respect et d'attirance pour le groupe majoritaire dominant, avec pour conséquence, comme pour tous les autres groupes ethniques, d'en venir au même processus d'assimilation classique dont pourtant on prétendait pouvoir et devoir échapper au nom d'une destinée dont on ne voyait pas la rationalité, sinon qu'elle était inscrite dans le Royaume des Cieux.

Depuis, l'ethnie dite « canadienne-française » (section Québec) prétend avoir acquis un statut de nation québécoise, où de minoritaire au Canada elle serait devenue majoritaire, non pas grâce à un processus démographique, bien au contraire, mais tout simplement en changeant de territoire de référence. Au niveau symbolique et idéologique, il semble que l'opération ait réussi au moins en partie (par exemple, le référendum nous a partagés entre Canadiens français et Franco-Québécois...), alors que sur le plan politique, les choses étant ce quelles sont, les changements eux ne sont pas du tout conformes au nouveau modèle. Or, même si ce changement reste d'abord purement symbolique, le passage du statut de minoritaire à celui de majoritaire n'est pas sans conséquence, car il a quand même forcé la réflexion sur ce qu'on entend par « Québécois » (voir le préambule de la Loi 101). En effet, si le « Canadien français » est l'objet des études ethniques de la part du groupe majoritaire, le Québécois a par contre tout intérêt à oublier ses complexes d'infériorité et à échanger les rôles, particulièrement ceux portant sur les autres minorités. Quant à transformer l'ancienne majorité canadienne-anglaise, section Québec, en minorité symbolique, l'opération n'a réussi qu'à moitié. Fort opportunément, celle-ci a compris l'intérêt et les avantages d'avoir à la fois le statut symbolique de minoritaire et une position fort concrète de majoritaire. Ainsi les Anglo-Québécois, qui ont vu l'avantage de se prêter à une telle comédie, se retrouvent complaisamment comme minorité ethnique québécoise tout en se gardant bien d'oublier qu'ils sont et veulent rester une majorité au sein de l'État-nation canadien. Cet intérêt du « Québécois », contrairement au « Canadien français », pour les autres groupes minoritaires n'en reste pas moins assimilé à celui du chat pour la souris, à moins que ce soit de la grenouille pour le bœuf... Au *melting-pot* américain, à la mosaïque canadienne, version nordique pusillanime du précédent, on ne voit aucune raison pour que le nationalisme québécois ne

s'inscrive pas dans une démarche identique. Savoir s'il en a les moyens est une tout autre question, que l'on n'ose pas toujours poser de peur de devoir répondre par la négative.

Bien sûr, les travaux de recherche québécois sur les groupes ethniques ne sont pas tous de cette veine. Malgré tout, cette imitation parfois malhabile des autres expériences nord-américaines ne peut répondre aux particularités locales, puisqu'à mon avis, le cas québécois n'est pas assimilable aux différents modèles d'intégration américains et canadiens classiques. En effet, le Québec n'étant pas une société politiquement et culturellement dominante, il n'a pas les moyens de cette politique d'intégration des groupes ethniques et culturels non francophones. La schizophrénie québécoise-majoritaire/minoritaire-canadienne-française s'intéresse aux groupes ethniques, soit comme un reflet négatif d'elle-même, image insupportable puisqu'elle est faite d'assimilation progressive et d'intégration politique inévitable, ou comme phénomène sociologique qui doit être mieux compris afin d'intégrer efficacement les groupes ethniques et les accepter comme font toutes les autres sociétés majoritaires. Voilà un processus qui est, pour plusieurs, tout aussi détestable puisqu'il est l'expression, non plus d'une domination subie, mais cette fois imposée. Malgré tout, de plus en plus les ouvrages publiés au Québec sur les groupes ethniques participent d'une manière ou d'une autre, *nolens volens*, à cette tradition de la sociologie de l'*ethnic group*. Soit d'un point de vue majoritaire anglo-canadien, soit d'un point de vue majoritaire franco-québécois.

En conséquence, depuis quelques années les travaux sur les questions ethniques se sont multipliés. En guise d'introduction, on pourra consulter avec profit la bibliographie commentée de Gary CALDWELL, *Les études ethniques au Québec*.¹ On pourra y constater que, depuis vingt ans, les francophones s'intéressent de plus en plus « aux autres ». Bien sûr, les premières études, et une bonne part de celles qui se poursuivent encore aujourd'hui, sont le fait des premiers intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire des chercheurs issus de ces communautés ethniques, qui ont plus facilement accès aux sources sous forme d'archives et surtout de témoignages directs des membres de leur propre communauté que les chercheurs franco-québécois. Et cela s'explique pour des raisons aussi pratiques et terre-à-terre que la barrière linguistique (et dans ce domaine l'anglais, *lingua franca* des groupes ethniques de Montréal, n'est pas suffisant) ou encore pour des raisons bonnes ou mauvaises de méfiance et de discrétion. Ainsi la communauté italienne n'aime pas beaucoup parler de la période d'avant-guerre, car il y a des souvenirs que l'on préfère oublier. À l'inverse, on trouvera aussi une remarquable discrétion du groupe francophone majoritaire-minoritaire devant ses propres préjugés et ses propres attitudes discriminatoires, et seuls les auteurs issus de ces groupes minoritaires oseront en faire état, pour notre plus grande édification et aussi pour rafraîchir notre mémoire un peu trop sélective. Par exemple, la communauté juive sait bien que les préjugés antisémites de la majorité sont toujours justifiés par une volonté de ménager les préjugés antisémites d'une autre minorité.

1. Gary CALDWELL, *Les études ethniques au Québec : bilan et perspectives*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 106p. (« Instruments de travail », 8.)

Mais on attend toujours une grande synthèse sur l'histoire et la sociologie des relations interethniques au Québec. On ne peut, en effet, disposer actuellement de l'équivalent pour le Québec et même pour le Canada du *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*.² Les études théoriques sur ce sujet, comme l'a constaté Gary Caldwell, sont pour ainsi dire sans traditions au Québec et même à peu près inexistantes, si on excepte les récents travaux de Danielle Juteau-Lee. En attendant, il faut quand même admettre que les quelques travaux maintenant publiés chaque année sur l'un ou l'autre groupe ethnique montréalais sont pléthoriques par rapport au néant d'il y a deux décennies, où seules quelques thèses avaient été rédigées directement ou indirectement sur ce sujet.³ La situation a évolué rapidement. Après les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton pour le Canada et surtout de la Commission Gendron pour le Québec, les publications et les articles se sont multipliés. Il fallait évidemment mieux connaître ceux qui devenaient l'enjeu des deux inégales « majorités ». Aujourd'hui on publie régulièrement des ouvrages ou des numéros spéciaux sur ce thème. Ils ont comme champs d'intérêt autant l'histoire, la sociologie, les études statistiques de ces communautés que les souvenirs ou l'anthologie de textes littéraires.⁴

Les Grecs de Montréal

Parmi les plus récentes publications, c'est la communauté grecque qui a été la mieux servie : elle a été l'objet coup sur coup de trois études spécialisées. Et, dans les trois cas, celles-ci ont pour auteurs, en tout ou en partie, des chercheurs issus de ce groupe ethnique. L'ouvrage de Stephanos CONSTANTINIDES, *Les Grecs du Québec*,⁵ est à la fois le plus ambitieux et le plus général, tant sur le plan de l'histoire des origines et des causes de l'immigration grecque au Québec que sur le plan sociologique contemporain. L'auteur a utilisé les données du recensement de 1976, les sources documentaires de type archives institutionnelles, les journaux communautaires et un sondage mené auprès de 137 personnes d'origine grecque. Celles-ci, tout comme la communauté en général, se concentrent en fait géographiquement dans la ville de Montréal, où résident plus de 70 % des Grecs du Québec, et plus particulièrement dans les quartiers Parc-Extension et Saint-Louis du Parc (56 % de cette population). Le reste se

2. Thomas THERNSTROM (éd.), *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*, Cambridge, Harvard University Press, 1980.

3. Voir à ce sujet une compilation de François NOËL, *Bibliographie des thèses et des mémoires sur les communautés culturelles et l'immigration au Québec*, Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, 1983, 43p.

4. Voir, par exemple, le recueil de souvenirs d'une jeune Juive des années vingt à Montréal : Shumalis YELI, *Shumalis, Stories from a Montreal Childhood*, Montréal, Véhicule Press, 1983 ; ou encore l'anthologie préparée par F. CACCIA et A. D'ALFONSO, *Quêtes : textes d'auteurs italo-québécois*, Montréal, Guernica, 1984, 280p. (Édition trilingue française, italienne et anglaise.)

5. Stephanos CONSTANTINIDES, *Les Grecs du Québec*, Montréal, Metoikos/Le Mètèque, 1983, 248p.

retrouvant dans les autres villes de l'île de Montréal. Cet ouvrage pourrait devenir un bon exemple de ce que doit être une monographie générale sur une communauté ethnique. On nous pardonnera de ne pas décrire ici toutes les informations qu'il peut nous fournir, mais il demeure que l'auteur a su donner avec beaucoup d'ampleur une information sur à peu près tous les aspects qui concernent la vie nord-américaine d'une minorité ethnique d'origine européenne.

On apprend dans ce livre à mieux connaître les crises politiques et économiques qui ont poussé de plus en plus de Grecs à venir s'établir à Montréal, dans la foulée d'une émigration qui a profité aussi aux États-Unis et à d'autres pays occidentaux. Jusqu'à la dernière guerre mondiale, il y eut une première période d'immigration assez timide et toujours à dominance masculine et souvent temporaire. Après la guerre, une autre vague de nouveaux immigrants grecs, surtout d'origine paysanne, s'installe au Canada et en partie à Montréal. Cette population tend davantage à se constituer en société fermée. L'endogamie, c'est-à-dire la baisse des mariages mixtes, donne une structure plus solide et plus traditionnelle aux institutions locales de la communauté grecque. Et ce malgré ou peut-être même à cause des divisions politiques de la mère patrie. On se querelle beaucoup mieux entre la gauche et la droite dans la langue du pays d'origine... Une bonne partie de ce livre nous donne des informations détaillées sur les institutions de cette communauté, comme l'Église orthodoxe grecque, les associations d'affiliation politique grecques, celles privilégiant les origines locales, l'assistance sociale ou des intérêts économiques. Des chapitres particuliers sont consacrés aussi aux écoles et aux journaux.

Dans la deuxième partie du livre de Constantinides, nous pouvons concevoir avec plus ou moins de précision, selon les données disponibles et la valeur du sondage utilisé, quels sont les comportements sociologiques et le statut socio-économique de cette communauté. Sur le plan culturel, on observe une remarquable résistance à l'assimilation de la première génération, tant sous l'aspect linguistique que selon les comportements familiaux, le statut de la femme et l'éducation des enfants. Ces sujets provoquent par ailleurs de graves conflits de générations, sans doute inévitables dans toute communauté d'immigration récente, mais aussi des conflits d'allégeance culturelle au sein de la deuxième génération, qui se trouve partagée entre francophiles et anglophiles et où dominant très nettement ces derniers. Contradictions et conflits que la communauté grecque cherche par tous les moyens à minimiser ou même à nier, pour des raisons où l'intérêt politique et le quant-à-soi se mêlent de façon inextricable.

Constantinides termine son étude par une analyse de la mobilité sociale chez les Grecs de Montréal et de ses effets sur l'éternel débat entre les concepts bipolaires d'*intégration* (soit-disant positif) auquel s'opposerait celui de l'*assimilation* (évidemment négatif). Mais si l'auteur ne se fait pas trop d'illusions sur cette différence conceptuelle, il semble implicitement admettre que le multiculturalisme canadien se rapproche plus de l'idéal intégrationniste de type « mosaïque », alors que le concept multcommunautaire québécois lui apparaît

assimilationniste et ethnocentrique et donc, par définition, négatif. Ce jugement est beaucoup plus sévère pour le Québec que pour la politique canadienne d'intégration, qui pourtant est dans les faits beaucoup plus efficace. Peut-être accepte-t-on mieux une intégration en anglais qu'en français... Paradoxalement, l'auteur admet que les deux politiques d'intégration/assimilation d'Ottawa et de Québec sont bonnet blanc/blanc bonnet. Mais cette méfiance tient peut-être justement au fait que toute minorité culturelle préfère s'allier et s'intégrer ou s'assimiler avec la majorité plutôt qu'avec une autre « minorité » canadienne. La question nationale québécoise n'est donc pas tellement différente des autres situations semblables en Europe où, par exemple, la minorité juive en Ukraine, en Pologne ou en Bohême, avant 1918, s'assimilait à la culture russe ou allemande, plutôt qu'aux cultures minoritaires ukrainiennes, polonaises ou tchèques.

On peut critiquer l'ouvrage de Constantinides sur plusieurs points qui m'apparaissent importants. En premier lieu, et c'est ma critique principale, l'auteur nous décrit les Grecs de Montréal comme on aurait pu le faire pour ceux de Toronto ou d'une autre ville nord-américaine. Je ne suis pas d'accord. Je crois au contraire que le contexte montréalais, dominé par la particularité québécoise, provoque une situation exceptionnelle sur ce continent. L'auteur y fait allusion, bien sûr, mais il n'en voit pas les conséquences sur le plan méthodologique. Ainsi il ne dit presque rien des conflits internes qui départagent les Grecs de Montréal. Tout laisse croire qu'il existe une unité apparente au sein de cette communauté, sauf sur des questions liées à l'influence et au rôle de l'Église orthodoxe. Constantinides ne dit rien, par exemple, des débats politiques en rapport avec l'actualité dans la mère patrie, ni surtout des conflits d'allégeance politique locale ou des divergences d'intérêts économiques entre les groupes dirigeants. Mais peut-être tout cela s'explique-t-il par une installation trop récente, ce qui n'a pas encore permis à une bourgeoisie ethnique helléno-québécoise de se constituer sur des bases solides. De toute façon, il faudra un jour connaître, non seulement l'histoire des mouvements de populations, mais aussi celui des capitaux entre la Grèce et le Canada, ou le portrait des institutions économiques et des entreprises, grandes ou petites, de cette communauté, alors que l'on sait que plus de la moitié des Grecs de Montréal travaillent pour d'autres Grecs. Mais cette critique est peut-être sévère, car ce genre d'analyse est toujours difficile et on en connaît peu qui aient été faites sur les élites économiques des communautés ethniques de Montréal.

Ma seconde critique porte sur le choix de la catégorie socio-culturelle de référence pour constituer l'échantillon d'enquête. Mis à part l'échantillonnage restreint utilisé, l'appartenance à la communauté grecque est déterminée, non pas par l'origine ethnique mais par la langue maternelle. L'auteur s'en justifie du fait « qu'il ne disposait pas d'autres choix pour procéder à la constitution d'un échantillon opérationnel ». Une telle justification étonne, car elle n'est pas fondée si on se réfère aux données du recensement. Nous croyons que ces données étaient disponibles et auraient pu être utilisées avec moins d'ambiguïté que celles fondées sur la langue maternelle. Mais même ce choix n'est pas conséquent par rapport aux concepts utilisés. En effet, si l'échantillon est fondé

sur une population hellénophone, c'est-à-dire sur une catégorie linguistique qui, dans ce cas-ci, est de langue maternelle, l'auteur n'hésite pourtant pas, un peu plus loin, à utiliser le concept de groupe « ethnique » pour décrire ce qui est strictement un groupe linguistique qui, bien sûr, est ethniquement grec d'origine, mais est loin de comprendre toute la communauté *ethnique* grecque comme on l'entend habituellement.

Le recensement de 1981 donne près de 50 000 Grecs d'origine ethnique unique (par opposition à origine multiple) et près de 44 000 personnes de langue maternelle grecque. C'est une différence de 9 % qui n'est pas négligeable... C'est aussi une différence qui risque d'aller en s'accroissant, car la conscience ethnique a une pérennité bien plus grande que la langue maternelle, comme d'ailleurs l'admet l'auteur. Un tel choix n'a pas que des effets sur la définition de la communauté grecque. En effet, l'auteur n'a aucun scrupule méthodologique à comparer la communauté *ethnique* grecque avec les communautés *linguistiques* « anglophone » et « francophone », qui sont dans les deux cas elles-mêmes multi-ethniques. Ainsi, dans sa conclusion générale, par ailleurs fort réaliste et sans trop d'illusion sur la pérennité de la culture grecque de la première génération, l'auteur affirme : « Il est évident que la communauté anglophone [...] constitue une entité distincte des autres communautés ethno-culturelles [...] » (P. 210.) Une telle affirmation tend ici encore à prendre comme point de comparaison un groupe linguistique qui est par définition multi-ethnique, car le groupe dit anglophone est en général assimilé à la population de langue d'usage (à la maison) anglaise. C'est ainsi, par exemple, que le groupe de pression anglophone Alliance Québec ou le démographe Charles Castonguay définissent la communauté anglophone. Or on trouve dans ce groupe des personnes de toutes origines ethniques, y compris des personnes de langue maternelle grecque ou même française... Je rappelle qu'en 1981, il y avait au Québec moins de 490 000 personnes se déclarant d'origine ethnique unique britannique (et 90 000 partiellement), alors que le groupe anglophone du Québec, selon la définition acceptée plus haut, regroupe près de 810 000 personnes, c'est-à-dire 40 % d'anglophones qui n'ont rien à voir avec une origine ethnique britannique. Cette confusion conceptuelle est à la mesure des problèmes théoriques, et pour cela jamais débattus, issus de la spécificité québécoise des questions dites ethniques au Québec. L'auteur admet d'ailleurs que le cas québécois pose problème et que l'expérience théorique américaine, dans le domaine de la sociologie des relations interculturelles (ou *ethnic studies*), n'est pas toujours très utile pour comprendre l'imbricature québécoise.

Dans son introduction, Constantinides soulève le problème de la carence des théories concernant les phénomènes migratoires, à la fois comme réalité économique internationale et comme réalité locale. Nous croyons, pour notre part, qu'il est important de ne pas confondre de façon trop systématique le phénomène proprement migratoire, dont les causes tiennent autant à la culture ou au pays d'origine, et le phénomène minoritaire comme effet permanent de l'immigration. Si le premier est le produit le plus souvent de forces économiques ou politiques locales ou internationales, qui provoquent des déplacements de populations, par contre l'immigré et ses descendants se trouvent confrontés à

des problèmes culturels, politiques et économiques qui sont propres au contexte de son nouveau lieu d'installation, et cela indépendamment du statut social ou économique de l'immigrant. Aussi je dois dire ici que je suis en désaccord avec Constantinides quand il affirme tout à trac que « toute culture — et la culture ethnique ne fait pas exception — n'a pas d'existence réelle en dehors des classes sociales ». Bien sûr, il veut faire ici référence aux différents niveaux culturels des classes sociales : on est plus ou moins cultivé selon son niveau social. Mais je pourrais dire aussi que l'inverse est un truisme tout aussi valable, en affirmant que les classes sociales n'ont pas d'existence réelle en dehors de la culture et des cultures. La confusion voulue ou involontaire entre culture nationale — la langue grecque est-elle le produit de la bourgeoisie grecque ? Ça vous rappelle pas un vieux débat bien de chez nous ? — et la culture de « classe » est utilisée ici à la sauvette pour donner un petit vernis de déterminisme économique. L'auteur n'avait pas besoin de ce genre d'affirmation pour admettre l'importance des divisions et des conflits sociaux au sein de la communauté grecque. Cela étant dit et devant l'être, il est indéniable qu'il existe bien une seule communauté grecque à Montréal, et non pas deux, comme il y eut un temps, en certains milieux, deux sciences (bourgeoise et prolétarienne...), ou alors il y en aurait des dizaines. Dans ce cas-ci, on remarquera, non plus la carence de la sociologie empirique américaine, mais aussi les immenses lacunes du marxisme devant les phénomènes de l'immigration et des relations interethniques en général, confondus avec le problème général de la fameuse « question nationale », que peu de marxistes ont étudiée sur le plan théorique autrement que sous la forme de pamphlets tactiques et programmatiques.

Je dois souligner que la bibliographie de cet ouvrage apparaît très exhaustive, même s'il faut constater qu'il existe peu d'articles ou de monographies (surtout des thèses) portant spécifiquement sur la communauté grecque de Montréal. Voilà pourquoi l'ouvrage de Constantinides est à la fois une excellente introduction à l'étude de cette communauté et un guide et un instrument d'initiation ainsi qu'un modèle du genre pour les monographies ethniques, malgré certaines lacunes conceptuelles inévitables dans notre contexte de vide théorique sur ces questions.

Une autre recherche, beaucoup plus spécialisée celle-là, de Calvin VELTMAN et Tina IOANNOU porte sur *Les Grecs du quartier Parc-Extension : insertion linguistique dans la société d'accueil*.⁶ Elle nous offre une information très précise sur la mobilité et le comportement linguistique des Grecs de ce quartier de Montréal, lesquels représentent malgré tout 31 % de la population de langue maternelle grecque de la région montréalaise. Précisons d'abord que, contrairement à l'enquête de Constantinides, il ne s'agit pas ici d'une étude sur un groupe ethnique comme tel. Il s'agit plutôt d'une enquête faite à domicile durant l'été 1983, grâce à un questionnaire trilingue (grec, anglais, français), auprès de la fraction de la minorité ethnique grecque, encore très importante,

6. Calvin VELTMAN et Tina IOANNOU, *Les Grecs du quartier Parc-Extension : insertion linguistique dans la société d'accueil*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1984, 106p.

dont la langue maternelle est toujours le grec. La proportion de rétention linguistique est ici très forte par rapport à d'autres communautés grecques en Amérique du Nord, y compris dans le reste du Canada. Soulignons que 513 familles de langue maternelle grecque ont accepté de répondre au questionnaire préparé par Veltman et Ioannou, ce qui représente quand même près de 4 % de la population de langue maternelle grecque de ce quartier. Bien sûr, il n'est nullement question ici d'établir un bilan du comportement linguistique de toute la communauté grecque de Montréal, y compris de ceux qui n'ont plus le grec comme langue maternelle; mais la concentration géographique dans un quartier de Montréal d'un groupe ethnique semble permettre une plus grande rétention de la langue d'origine, au moins au niveau du quartier. Notons aussi que cette enquête portant sur des comportements linguistiques a été effectuée six ans après l'adoption de la Charte de la langue française (Loi 101) et permet donc d'observer en quoi cette loi a pu avoir des effets quelconques sur ce groupe linguistique, surtout si on tient compte du fait que, depuis leur arrivée au Québec, les Grecs de Montréal ont toujours préféré se tourner vers l'anglais plutôt que le français comme langue d'intégration, c'est-à-dire l'intégration vue sous l'angle pan-canadien et nord-américain plutôt que québécois.

On constate d'abord dans la recherche de Veltman et Ioannou que les Grecs ne sont pas des « voleurs d'emplois » comme le veut la légende: 55 % travaillent chez des employeurs de même origine. En fait, non seulement ils prennent des emplois dont des citoyens de vieille souche ne voudraient pas (industrie du vêtement), mais ils créent leurs propres emplois. En deuxième lieu, on constate combien l'apprentissage des langues secondes (presque exclusivement l'anglais) se fait surtout par le milieu de travail (47 %) et la famille (22 %). On ne doit pas s'étonner que ce phénomène profite à la langue anglaise, puisque le français est loin d'être une langue de travail encore indispensable dans les milieux de travail où se retrouvent traditionnellement les minorités ethniques de la première génération; sous couvert de bilinguisme, c'est surtout l'anglais qui est la *lingua franca* des entreprises qui embauchent des Grecs. Pour notre part, nous constatons que la Loi 101 est loin d'être efficace dans ces secteurs de travail qui sont pourtant les premiers lieux de socialisation linguistique, plus ou moins forcée par la pression économique, des nouveaux immigrants. Ces lieux d'apprentissage de la langue sont beaucoup plus efficaces que tous les COFI du Québec...

On remarque aussi que la Loi 101 a quand même conduit la population des enfants des familles grecques, au niveau secondaire, à avoir une très bonne ou une assez bonne connaissance du français pour 90 % de ceux d'entre eux, les plus jeunes, qui sont désormais obligés d'aller à l'école française (publique, ou l'école privée Socrates). Ce groupe représente respectivement 29 % et 39 % de la population totale des enfants grecs des niveaux secondaire et primaire. Ces chiffres sont à comparer avec les taux respectifs de 9 % et 6 % de la population estudiantine grecque inscrite dans les collèges et universités francophones, qui, elle, n'a pas connu la Loi 101. Alors que les enfants qui ont gardé le droit d'aller à l'école anglaise n'ont une connaissance du français, au niveau secondaire, que de 53 %. Il faut ajouter que le grec demeure la langue parlée à la

maison dans 97 % des familles et, avec l'anglais, concurremment ou non, pour 30 % des familles. Le français n'occupe que 2.5 % des cas. On constate de plus que, contrairement à la communauté grecque américaine, le taux de déplacements linguistiques au profit de l'anglais et du bilinguisme anglo-grec est aussi important pour les derniers immigrants arrivés au pays que pour ceux qui y sont depuis vingt-cinq ans. Habituellement ce phénomène de mobilité linguistique ne s'accélère qu'avec le nombre d'années d'installation. La communauté grecque de Montréal semble être un cas à part, pour une raison encore difficile à expliquer.

Enfin, Veltman et Ioannou nous donnent des raisons supplémentaires de nous méfier des résultats du recensement canadien concernant l'usage et la connaissance des langues chez les tiers groupes, du moins dans la communauté grecque. Quant à la catégorie langue d'usage (langue la plus souvent parlée à la maison), ils constatent que le recensement, en refusant les réponses dites bilingues (grec et anglais), sous-estime l'usage de l'anglais entre les enfants et ne prend en compte que la langue utilisée dans les relations parents-enfants. Dans le cas de cette communauté, il y a donc surestimation du grec et sous-estimation de l'anglais comme langue d'usage dans la famille, même si l'usage du grec reste quand même fort élevé. Ils constatent aussi que la question du recensement portant sur la connaissance des langues officielles (français et anglais) est bien plus « référendaire » qu'autre chose. En fait, chez les personnes nées à l'étranger, en Grèce dans ce cas-ci, 36 % admettent dans le questionnaire être compétentes en anglais, pour 46 % dans le recensement canadien de 1981. Toujours chez ceux qui sont nés en Grèce, 46 % admettent ne connaître que la langue grecque, alors que dans le recensement cette réponse ne correspond qu'à 33 % de la population interrogée. Ce décalage ne peut s'expliquer par un niveau de compétence linguistique exigée, plus élevé dans le questionnaire des auteurs que dans le recensement, puisque les personnes de langue maternelle grecque nées au Canada ont des réponses qui coïncident entre le recensement et l'enquête. Il y a bien un effet « référendaire » dans cette question qui semble inciter les personnes nées à l'étranger à faire preuve d'une allégeance linguistique officielle...

En conclusion, les auteurs constatent que le comportement linguistique de la communauté grecque du quartier Parc-Extension semble différent du modèle communautaire grec nord-américain classique. D'une part, une plus forte capacité de rétention de l'usage de la langue d'origine dans la famille et même à l'extérieur de celle-ci ; d'autre part et paradoxalement, une volonté de connaître et d'utiliser une autre langue. Même si cette langue est encore de préférence massivement l'anglais, la présence concurrentielle de deux langues d'usage courant au Québec semble empêcher les Grecs de ce quartier de perdre trop rapidement leur langue d'origine, comme si le conflit linguistique montréalais les amenait à préférer une neutralité hellénique. Les auteurs estiment que, dans la génération la plus jeune, le français sera plus souvent utilisé que chez les parents, mais ce sera loin d'être aux dépens de l'anglais ou même du grec. En fait, la deuxième génération de la communauté grecque de ce quartier, et sans doute du Québec, risque de devenir trilingue...

On peut difficilement trouver matière à critique dans le genre d'enquête mené par Veltman et Ioannou. Les données sont fournies sous forme de tableaux et graphiques et le commentaire sert à souligner ou à nuancer certains résultats. Cette recherche m'a incité à me poser des questions sur la validité de certains tableaux du recensement canadien concernant les groupes ethniques minoritaires québécois d'une part, et les questions linguistiques d'autre part. Le tout fait un mélange trop explosif pour qu'il ne soit pas nécessaire de le manier avec soin, c'est-à-dire avec toute la finesse statistique nécessaire. On attend avec impatience les autres enquêtes promises par Veltman sur les autres communautés ethniques montréalaises.

Tina IOANNOU a aussi publié, à l'Institut québécois de recherche sur la culture, un autre ouvrage sur *La communauté grecque du Québec*.⁷ Contrairement aux deux précédents, ce livre sera facilement accessible à la communauté grecque dans son ensemble puisqu'il est bilingue français-grec. Cette volonté de l'I.Q.R.C. de rendre accessible à la communauté grecque un portrait socio-historique de sa propre réalité l'honore d'autant plus que cette version grecque lui a coûté des délais importants à la publication et, évidemment, des frais supplémentaires. (J'ignore si l'Institut compte renouveler l'expérience pour d'autres communautés...) Ce livre est un peu plus modeste que celui de Constantinides, puisqu'il ne prétend pas fournir un sondage sur la population grecque de Montréal; on y retrouve cependant le même plan et la même présentation des thèmes, traditionnels mais par ailleurs inévitables dans ce genre de monographie: histoire et démographie, portraits des conditions de vie économique et des structures familiales, institutionnelles, ainsi que des informations sur la vie culturelle de la communauté, accompagnées d'une liste détaillée des institutions et associations grecques montréalaises. Mais ce livre n'est pas seulement un guide, puisqu'il nous donne des statistiques détaillées sur les Grecs de Montréal et des informations sur leur répartition géographique. On peut déplorer que ces informations n'aient pu être mises à jour avec la publication des résultats du recensement de 1981.

L'ouvrage de Ioannou bute cependant sur un problème à présent devenu classique, à savoir: sur la base de quel(s) critère(s) conceptuel(s) identifier un groupe ethnique? On a vu que Constantinides réduisait le groupe ethnique grec à la catégorie de langue maternelle grecque. Ce choix, bien qu'arbitraire, n'a rien d'inacceptable en soi; mais, s'il n'est pas conséquent jusqu'au bout, il risque de provoquer une confusion. Si le critère linguistique s'applique pour un groupe ethnique, il doit aussi s'appliquer aux autres, pour fins de comparaisons statistiques. Or un tel choix s'avère catastrophique si on l'applique par exemple aux Juifs, qui, sur cette base, disparaissent à toutes fins pratiques, étant donné la portion congrue du yiddish, en 1981, comme langue maternelle et d'usage au sein de la communauté juive de Montréal. Un autre exemple? Que deviennent les Amérindiens qui ont perdu leurs langues ancestrales? Et un Juif d'origine

7. Tina IOANNOU, *La communauté grecque du Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 333p. (Édition bilingue française et grecque.)

marocaine est-il arabe, vu que sa langue maternelle est l'arabe? Pourtant, c'est le critère langue maternelle qui sert aussi de référence à Tina Ioannou pour déterminer la « frontière ethnique » grecque. Tout en admettant que d'autres auteurs peuvent utiliser d'autres bases de référence, elle croit que la langue maternelle est un critère plus « exigeant », par exemple que la langue d'usage. Ce critère est loin d'être tel puisque la définition de la langue maternelle, dans le recensement, n'exige que la compréhension d'une première langue apprise. Tout comme son compatriote Constantinides, Ioannou ne justifie pas ou n'explique pas vraiment son rejet de l'origine ethnique déclarée dans le recensement pour définir le groupe ethnique.

En fait, on trouve ici un nouvel exemple de la difficulté de définir avec le minimum de cohérence ce qu'on entend par un groupe ethnique dans le contexte québécois. Le cadre théorique américain semble complètement absent ou inadéquat dans ce domaine. Cette carence n'enlève rien à la valeur du travail sous l'aspect descriptif, sauf justement s'il s'agit de recenser sur une base statistique et démographique la communauté grecque elle-même et ses rapports avec les autres groupes culturels montréalais. Je pense que ce problème est incontournable et la confusion, volontaire ou non, entre la conscience ethnique et le comportement ethnique doit disparaître pour permettre de mieux cerner l'identité propre des divers groupes ethniques, tant sur le plan conceptuel que sur le plan statistique. La coïncidence entre les deux phénomènes ne doit pas servir de prétexte ou de justification à leur confusion.

Remarquons pour terminer que l'auteur donne beaucoup de références tirées d'articles de presse, en plus des ouvrages généraux, ce qui complète fort heureusement l'étude de Constantinides, surtout si l'on tient compte aussi qu'elle nous donne la liste, sans doute exhaustive, avec leurs adresses, des associations et institutions grecques du Québec.

Les Italiens, les Juifs et les autres

La profusion soudaine et même la redondance de travaux touchant les Grecs ne doit pas faire oublier qu'il existe d'autres communautés ethniques à Montréal. Parmi les récentes publications, on trouve une édition augmentée et traduite en français de l'ouvrage de Bruno RAMIREZ et Michael DEL BALSO (*The Italians of Montréal: From Sojourning to Settlement, 1900-1921*, 1980), sous le titre *Les premiers Italiens de Montréal. L'origine de la Petite Italie du Québec*.⁸ Curieusement, Michael Del Balso n'apparaît plus comme auteur dans l'édition française! Pourtant, toute la première partie n'est que la traduction de l'ouvrage précédent, la deuxième étant constituée d'une série de courtes histoires de vie ou de témoignages de quelques survivants de la première immigration italienne à Montréal. Incidemment, si cet ouvrage se veut uniquement un travail d'historien, on peut se référer, pour une information sociologique relativement plus récente, à celui de Jeremy BOISSEvain, *The Italians of*

8. Bruno RAMIREZ, *Les premiers Italiens de Montréal. L'origine de la Petite Italie du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1984, 136p.

Montreal: Social Adjustment in a Plural Society, publié par la Commission Laurendeau-Dunton; mais cet ouvrage date quand même de 1967 et, pour ce qui est des sources, de 1961.

Le livre de Ramirez nous apprend que, si les premiers immigrés italiens à Montréal sont venus avec l'armée britannique, dès le début du XIX^e siècle, les premières familles ne s'installent que vers les années 1870 et 1880. Ce n'est pas encore cette immigration paysanne qui suivra après le début du siècle sur une base dite temporaire, mais celle d'artisans ou de spécialistes qui allaient contribuer au développement artistique ou architectural des villes québécoises : marbriers, sculpteurs, musiciens, orfèvres, peintres, toutes des professions très demandées pour la décoration des églises locales, lesquelles subissent l'influence italienne et sulpicienne de l'époque. Il faut aussi noter la présence de certains commerçants. Plus tard viendront en plus grand nombre les journaliers temporaires originaires du Sud de l'Italie, alors que les précédents semblent d'origine plutôt septentrionale.

L'évolution de l'émigration temporaire de ces paysans du Sud se consolide par le phénomène bien connu d'une concentration géographique de la région d'origine. Une bonne part de ces paysans viennent du Molise, province sur l'Adriatique, à l'est de Rome. C'est une région en pleine crise économique, qui ne survit que par l'apport des émigrés partis à l'étranger sur une base temporaire au début, mais qui devient de plus en plus permanente, surtout pour des voyages aussi longs et coûteux que vers l'Amérique du Nord... Beaucoup de ceux qui retourneront dans leur « pays » natal deviendront petits propriétaires, grâce à des épargnes qui leur permettent d'acheter des terres souvent très chères. Mais, les prix augmentant, cet espoir n'est plus réaliste et l'immigration devient définitive. Elle n'est donc plus constituée seulement de célibataires mâles mais entraîne aussi l'immigration postérieure ou simultanée de la famille entière ou des futures épouses, dont le mariage est arrangé en Italie.

Au début du siècle, il subsiste toujours à Montréal une population italienne dite flottante qui ne s'est pas encore installée sur une base permanente. Elle est souvent dépendante de certains importateurs de main-d'œuvre italiens qui travaillent en collaboration avec les compagnies canadiennes de chemin de fer. C'est le cas d'un certain Cordasco qui, tout en faisant l'objet d'une commission royale d'enquête (ce qui nous donnera une petite idée du *padronismo*), sera sacré « roi des travailleurs italiens » par ceux-ci. À partir des années 1920, cette immigration se stabilise. Il y a à cette époque près de 13 000 personnes nées en Italie qui vivent à Montréal, soit environ 1 200 familles. À partir de ce moment, la concentration géographique de cette population se déplace du Centre-Sud vers ce qui deviendra le quartier Jean-Talon, zone encore rurale à l'époque et qui, de ce fait, permet un développement de la culture maraîchère sur une base familiale.

L'ouvrage de Ramirez ne va pas au-delà de l'immédiat après-guerre (la première...) et ne touche malheureusement pas la période qui concerne l'arrivée au pouvoir de Mussolini et son influence durant l'entre-deux-guerres. Nous savons que c'est une période encore tabou au sein de la communauté italienne,

et pas seulement à Montréal. Mais, jusqu'en 1945, les relations entre Franco-Québécois et Italo-Québécois bénéficieront d'une grande osmose culturelle, géographique, idéologique et religieuse. Après la guerre et l'échec du fascisme en Italie et au Québec comme idéologie de référence internationale, les relations deviendront très différentes. Mais ceci est une tout autre histoire, que nous espérons un jour connaître au moins aussi bien que celle de la période qui précède.

Si Ramirez nous donne les références de ses sources documentaires, on doit déplorer qu'il n'ait pas cru nécessaire de nous fournir aussi quelques éléments bibliographiques, ni même une localisation des archives disponibles pour la période étudiée. C'est d'ailleurs le drame de bien des groupes ethniques que de ne pas avoir d'archives historiques collectives ou communautaires, comme la communauté juive, exception remarquable mais point inattendue dans son cas. D'ailleurs, les humbles immigrants avaient sans doute bien d'autres préoccupations que celle de constituer des archives, et pour ce qui est de leurs élites, il faut croire qu'elles ne sont pas très empressées de faire connaître leurs papiers personnels. Peut-être avec le temps les archives individuelles deviendront-elles accessibles et pourront remplacer celles qui n'ont pu exister ou qui ont été détruites pour des raisons de conformisme, d'opportunité ou de prudence politique. Pour terminer dans la même perspective que ci-dessus, précisons que l'auteur ici a établi ses statistiques démographiques sur la base des personnes nées en Italie. Ce critère est sûrement acceptable pour la période historique retenue, mais serait sans doute inapplicable pour une étude sur la communauté ethnique italienne actuelle: il aurait pour effet de réduire la population d'origine italienne de 45% puisque c'est dans cette proportion qu'on retrouve les Italo-Québécois nés à Montréal...

Pour ceux qui veulent aller vite, et surtout mieux saisir les subtilités statistiques qui permettent d'appréhender avec toutes les nuances nécessaires les « frontières ethniques », comme dit si bien Danielle Juteau-Lee, nous conseillons de consulter les derniers travaux du service de la recherche du Ministère des communautés culturelles et de l'immigration. Un premier cahier porte sur la *Représentation cartographiée de la population allophone de la zone métropolitaine de Montréal, selon la langue maternelle, en 1981*.⁹ La cartographie n'y est pas très spectaculaire, mais on peut, grâce à cet instrument de référence cartographique très utile, repérer aisément le « terrain ethnique » montréalais. Encore une fois, la langue maternelle est ici privilégiée. Je trouve malheureux qu'une telle étude se soit basée exclusivement sur ce type de données. On ne peut se fier avec certitude à ce critère pour se représenter avec précision, par exemple, les quartiers de la communauté juive de Montréal, sinon pour la partie d'entre elle dont la langue maternelle est encore le yiddish. Curieusement, pour retrouver les Juifs de langue maternelle hébraïque il faut les repérer (ou plutôt

9. Gilles DESCHAMPS et Marie BOUCHER, *Représentation cartographiée de la population allophone de la zone métropolitaine de Montréal, selon la langue maternelle, en 1981*, Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, 1983.

on ne les repère pas...) dans la catégorie dite langue sémitique, c'est-à-dire avec l'arabe... Pour cette raison, un ouvrage plus ancien de même type, publié par l'INRS-Urbanisation et basé sur le recensement de 1971, m'apparaît toujours comme un instrument utile puisque les critères choisis ne sont pas uniques, mais tiennent compte de diverses catégories : lieu de naissance, langue maternelle, origine ethnique, etc. On peut ainsi localiser géographiquement dans cet ouvrage les Français ou les Américains, opération impossible si on a choisi le seul critère de la langue maternelle.¹⁰

Le cahier 2, publié par le même Ministère, porte sur *Quelques caractéristiques ethno-culturelles de la population du Québec* et fournit les données statistiques sur les populations d'origines dites « autres », ventilées pour le Québec sur la base de la langue maternelle, de la langue d'usage, du pays de naissance et de l'origine ethnique.¹¹ Non seulement les auteurs ont bien montré ici les difficultés conceptuelles des « frontières ethniques », mais on a droit à des tableaux croisés sur la base des groupes d'âges, des lieux de naissance, ou encore, sur la localisation géographique à travers tout le Québec. C'est un travail de base simple mais aussi très utile : grâce à cette brochure, on peut laisser dormir nos cahiers de recensement pan-canadien de temps en temps...

Je ne pouvais pas laisser passer deux ouvrages sur l'histoire, encore récente, de la communauté juive au Canada et au Québec et qui m'ont beaucoup intéressé parce qu'ils racontent, au moins partiellement ou indirectement, l'histoire pas toujours jolie des relations entre le Québec et sa communauté juive. En fait, le Québec n'est présent dans ces ouvrages qu'indirectement ou par coïncidence géographique, car la majorité des Juifs du Canada résidaient au Québec avant la dernière guerre et immédiatement après celle-ci. Le livre de Merrily WEISBORD, *The Strangest Dream. Canadian Communists, the Spy Trials, and the Cold War*,¹² nous donne une histoire du Parti communiste canadien à travers celles de plusieurs militants et responsables communistes jusqu'aux révélations, moralement catastrophiques pour beaucoup d'entre eux, du rapport secret de Khrouchtchev en 1956 sur les crimes de Staline. Nombre de ces militants vivaient à Montréal et plusieurs d'entre eux étaient Juifs. Weisbord juge ici sévèrement l'anticommunisme du Québec de l'époque de la « loi du cadenas » : un anticommunisme qui se nourrissait, bien sûr, au moins jusqu'à la fin de la guerre, de l'antisémitisme quasi culturel de l'idéologie nationale-catholique ambiante. Elle raconte de façon très personnelle, puisque ses parents en faisaient partie, cette histoire d'une dissidence qui eut à sacrifier, en pure perte, une autonomie intellectuelle durement acquise malgré les conditions idéologiques dominantes de l'époque, au profit d'un

10. Mario POLÈSE et al., *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques : Montréal, 1971*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1978.

11. Mireille BAILLARGEON et Gisèle STE-MARIE, *Quelques caractéristiques ethno-culturelles de la population du Québec*, Montréal, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration, 1984.

12. Merrily WEISBORD, *The Strangest Dream. Canadian Communists, the Spy Trials, and the Cold War*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1983, 255p.

esprit de parti (en fait une discipline de parti) qui devait permettre de changer l'histoire et surtout d'éliminer l'antisémitisme de la terre en même temps que le fascisme. Il a fallu le pseudo-complot des blouses blanches, en 1952, qui fit périr de nombreux médecins juifs soviétiques, et surtout les révélations du XX^e congrès du P.C. soviétique, pour faire fondre cet étrange rêve. Le récit de cette lente mais inévitable découverte de l'horreur stalinienne est comme le pendant négatif de la période lumineuse précédente, qui vit cette attirance de nombreux Juifs, intellectuels ou non, pour le communisme. Attirance qui est non seulement propre à toute une période de l'immigration juive en Amérique du Nord, mais aussi celle d'une importante fraction de la tradition progressiste juive d'Europe. L'armée rouge n'avait-elle pas sauvé deux fois les Juifs? La première fois contre les Russes blancs et les antisémites ukrainiens, lors de la Révolution russe, et la deuxième fois contre l'invasion nazie en Pologne et ailleurs en Europe orientale. En marge de cette histoire d'amour déçue, qui pourtant aura été à l'origine de bien des sacrifices personnels et moraux, il ne faut pas se surprendre si, après cette expérience très amère, beaucoup de Juifs adorèrent ce qu'ils avaient longtemps brûlé : l'idéal sioniste.

Sur le strict point des relations avec les communistes du Québec (lesquels étaient souvent Juifs) on doit relever que l'auteur n'a pas utilisé toute la bibliographie disponible. L'ouvrage de Bernard Gauvin lui aurait révélé comment Fred Rose, personnage important dans son livre et futur député communiste de Montréal, grâce à la sympathie d'une partie du vieux ghetto juif (n'oublions pas l'armée rouge...), avait invoqué Staline et ses fameux critères d'identification nationale pour nier aux « Canadiens français » le statut scientifique de « nation. »¹³ Ironiquement, l'absence d'unité géographique du Canada français était le même prétexte invoqué par les communistes pour nier aux Juifs le même statut national « officiel », d'un point de vue marxiste. À travers ce détail, on voit ici comment une bonne volonté, même de gauche, est impuissante à détourner des préjugés qui sont d'autant plus exacerbés qu'ils reflètent les craintes et les ignorances propres aux destins des minorités. Aux yeux des Juifs de cette époque, l'antisémitisme plus apparent des « Canadiens français » valait bien celui des autres minorités qu'ils avaient côtoyées avant d'émigrer au Québec, par exemple celui des Ukrainiens ou des Polonais. D'ailleurs, cette idée d'un Canada multinational qui ne serait qu'un reflet nord-américain de l'Europe centrale des nationalités a aussi été rejetée par les gens de la gauche communiste et non communiste, souvent originaires de ces régions. Le livre de Merrily Weisbord va bien sûr au-delà de la constellation juive au sein du P.C. du Canada, mais il permet de comprendre pourquoi certains ont utilisé cette coïncidence ethno-politique, comment ils l'ont amplifiée et généralisée à outrance pour avancer la traditionnelle équation, perversément commode et diaboliquement efficace, que le Capitalisme = le Juif = le Communisme. Ce fut longtemps un des refrains rituels du discours politicien, journalistique et idéologique de notre élite locale, lequel servit d'alibi à la bonne conscience de la bureaucratie et des politiciens fédéraux quant à leur politique d'immigration

13. Bernard GAUVIN, *Les communistes et la question nationale au Québec: sur le Parti communiste du Canada de 1921 à 1938*, Montréal, Presses de l'unité, 1981, 151p. ; p. 69.

d'avant-guerre vis-à-vis les immigrants juifs. Car de l'anticommunisme pour consommation intérieure, qui bien souvent se confondait avec l'antisémitisme, on est passé allègrement à un antisémitisme prophylactique qui visait à protéger le Canada de l'immigration de « mauvaise qualité », c'est-à-dire juive.

Cette histoire nous est racontée par Irving ABELLA et Harold TROPER dans *None is too Many. Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*.¹⁴ Ceux qui se rappellent les difficultés créées par l'administration canadienne pour contrer l'immigration des réfugiés politiques chiliens au Canada, en 1973, retrouveront dans ce livre, sources officielles à l'appui, dans un autre contexte historique, les mêmes méthodes et la même hypocrisie bureaucratiques qui permettaient de justifier le refoulement de réfugiés en danger de mort. En effet, le Canada a refusé jusqu'en 1948, sauf de rares exceptions, d'accepter les Juifs fuyant le nazisme. Et ce, même trois ans après la découverte des camps de Dachau, Birkenau et autres... Malgré les campagnes et les pressions multiples des communautés juives locales et l'importance des moyens utilisés pour dénoncer la myopie imbécile ou satisfaite des autorités politiques canadiennes devant le génocide en cours, l'antisémitisme ouvert des Québécois francophones était devenu un prétexte en or pour justifier un antisémitisme anglo-saxon plus discret, mais autrement plus dangereux parce qu'en situation de pouvoir. On voit le futur gouverneur général canadien Vincent Massey tenir un rôle qui ne justifie nullement le monument que, paraît-il, on lui aurait érigé en Israël. Ce diplomate canadien à Londres, qui avait par ses conseils et dans ses lettres au gouvernement tout fait pour éviter au Canada de subir une immigration « de qualité inférieure », c'est-à-dire juive, était obligé d'admettre en 1945 : « On a fini par réaliser que de telles choses [le génocide] étaient pratiquées en Allemagne et que toutes les histoires de brutalité et de sadisme ne sont pas du « contagement de peurs ». » (P. 196.) Mais ce ne fut pas suffisant, puisque le Canada attendit la fondation de l'État d'Israël pour accepter des groupes de réfugiés juifs autrement qu'en nombre symbolique. Ce qui n'avait pu être obtenu en quinze ans de pression de la part des communautés juives canadiennes, le *realpolitik* l'imposa pour des nécessités de relations publiques. En 1948, les Juifs étaient enfin les bienvenus, mais ils furent peu nombreux à franchir une frontière tellement mythique que l'on nomma « Canada » l'entrepôt où, à Dachau, s'empilèrent les biens personnels d'une partie sans doute de ceux qu'on refoula à la frontière du même nom.

Cette histoire est celle de la bêtise bureaucratique, je le répète, et c'est aussi celle de la démagogie politique la plus hypocrite. Ce que je n'ai pas dit, c'est que je crains que ce phénomène ne soit pas du passé et que nos politiciens, dans leur sollicitude, sauront prendre sur eux les difficiles décisions d'expulsions, de refoulements et autres politiques de rejet de « l'étrange étranger » indésirable. Le tout, bien sûr, au nom de l'unité de l'État-nation canadien, de sa prospérité et de sa tranquillité. Dans ce livre d'Abella et Troper, les Juifs sont au centre du

14. Irving ABELLA et Harold TROPER, *None is too Many. Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1982, 336p.

débat et le Québec n'est qu'un prétexte pour des politiciens qui se sont cru habiles parce qu'ils auront été réélus dans cette province en ménageant l'antisémitisme local au nom de la protection de l'emploi. J'avoue que, tout en partageant avec les auteurs leurs sentiments de révolte et de dégoût, je serais quand même tenté de leur reprocher d'avoir accepté trop facilement, comme argent comptant, l'image d'un Québec totalement antisémite, tout soumis aux fantasmes délirants de Duplessis et conforme à l'image qu'en donnait le ministre fédéral Ernest Lapointe. Les auteurs affirment presque que Duplessis fut élu uniquement grâce à sa démagogie antisémite. Pourtant, en 1944, il obtint moins de voix que les libéraux... C'est à peine si on mentionne que le journal *Le Jour* de Jean-Charles Harvey s'opposa à cet antisémitisme électoral. En fait, il reste à faire une autre histoire de minorité au Québec, celle des philosémites... Cela n'empêcherait pas non plus d'espérer que l'on puisse avoir accès un jour à une version française du livre d'Abella et Troper.

J'avoue que je ne voudrais pas terminer cette revue des publications récentes sans mentionner trois titres portant sur les problèmes ethniques aux États-Unis. En premier lieu, je citerai Nathan GLAZER, qui a déjà écrit plusieurs ouvrages, seul ou en collaboration, dans cette spécialité, devenus depuis des classiques. Son dernier titre, *Ethnic Dilemmas, 1964-1982*, est un recueil d'articles écrits durant toute cette période.¹⁵ On y voit, entre autres, la réflexion de l'auteur sur près de vingt années d'expérience américaine dans le domaine d'une législation d'abord fondée sur des principes d'égalité et qui, progressivement, se développe en programmes d'action dite « positive » pour répondre aux problèmes particuliers des Noirs du Sud. En s'étendant à toutes les autres régions des États-Unis, la *positive action* a provoqué la méfiance de plus en plus grande de l'auteur vis-à-vis ce concept, dont il dénonce, souvent avec une ironie cinglante, les aberrations les plus folles ou les effets les plus pervers produits par la meilleure bonne volonté bureaucratique et libérale.

Un autre ouvrage, traduit en français, de Thomas SOWELL, porte sur *L'Amérique des ethnies*.¹⁶ C'est une bonne introduction à l'histoire des principales minorités américaines et un utile instrument d'initiation à l'étude de groupes ethniques particuliers, qui a le double avantage d'être disponible en français, ce qui est rare, et de mettre à jour l'état de la question pour les « nouvelles » minorités ethniques comme les Hispano-Américains ou les Asiatiques. Enfin, événement encore plus rare, deux Français, Jean CAZEMAJOU et Jean-Pierre MARTIN, ont publié un ouvrage synthèse sur *La crise du melting-pot. Ethnicité et identité aux États-Unis de Kennedy à Reagan*, où ils passent en revue les différents aspects des questions ethniques.¹⁷ On nous introduit d'abord dans

15. Nathan GLAZER, *Ethnic Dilemmas, 1964-1982*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, 359p.

16. Thomas SOWELL, *L'Amérique des ethnies*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1983, 326p. (« Cheminements ».)

17. Jean CAZEMAJOU et Jean-Pierre MARTIN, *La crise du melting-pot. Ethnicité et identité aux États-Unis de Kennedy à Reagan*, Paris, Aubier, 1983, 189p. (« U.S.A. ».)

les débats conceptuels et les querelles idéologiques qui divisent les universitaires et les chercheurs américains entre néo-assimilationnistes, assimilationnistes à la sauce socialiste et les pluralistes, que les précédents soupçonnent d'être soit des naïfs, soit des racistes... Les auteurs nous décrivent ensuite, parfois avec un parti pris sympathique, les problèmes et les phénomènes culturels et sociaux que la question ethnique provoque dans le domaine de la politique des partis, de l'éducation, de la littérature, ou de la culture populaire en général. J'avoue que, malgré certaines descriptions un peu trop rapides, j'ai trouvé ce petit livre fort bien documenté, avec des références qui sont à jour, et qui devrait pouvoir très bien servir de manuel de base pour tous les chercheurs en questions ethniques, qui ne peuvent ignorer indéfiniment cette expérience, évidemment très riche, qu'est l'histoire intellectuelle et les débats universitaires de l'*ethnic sociology* américaine.

Enfin et en guise de conclusion : on lira avec intérêt un ouvrage qui est une sorte de bêtisier des préjugés communs à tous les racistes ou tous les chauvins. (Incidentement, le mot « bigot » employé en ce sens au Québec est un anglicisme : avis à tous...) Dans cet ouvrage de William B. HELMREICH, *The Things They Say Behind Your Back. Stereotypes and the Myths Behind Them*,¹⁸ nous retrouvons, non seulement une énumération des préjugés négatifs, mais aussi des préjugés positifs qui s'attachent aux différents groupes ethniques américains, y compris les « WASP »... Dans certains cas, il s'agit de préjugés typiquement d'origine nord-américaine, mais la plupart ne sont pas propres à ce continent. L'originalité du livre de Helmreich consiste à tenter de retrouver une explication rationnelle à tous ces clichés souvent dangereux. Non pas qu'il tente par là de les justifier mais bien plutôt d'en comprendre les origines. Par exemple, pourquoi dit-on que les Noirs américains sont consommateurs de grosses Cadillacs blanches et de costumes hauts en couleurs ? Est-ce fondé ? Statistiquement parlant, ce l'est, semble-t-il. Mais l'auteur tente d'en fournir une explication, qui parfois est convaincante, parfois ne l'est pas. Il conclut par une pirouette en affirmant que, de toute façon, les clichés ethniques négatifs sont toujours faux et que les clichés positifs ont bien des chances d'être fondés. Le tout est de savoir si un Noir avec une Cadillac blanche est un cliché négatif ou positif. La réponse à cette question résiderait dans le statut social du propriétaire de la Cadillac... C'est une anthologie des mythes qui bien souvent sont très profondément enfouis dans notre inconscient et qui parfois, sans crier gare, resurgissent spontanément malgré notre bonne éducation et nos convictions les plus généreuses.

LOUIS LE BORGNE

*Centre de documentation en sciences humaines,
Université du Québec à Montréal.*

18. William B. HELMREICH, *The Things They Say Behind Your Back. Stereotypes and the Myths Behind Them*, Garden City (N.Y.), Doubleday, 1982, 276p.